

**Morières**  
lès Avignon**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉCISIONS DU MAIRE**

En application de l'article L.2122.22  
du Code Général des Collectivités Territoriales

**DECISION MUNICIPALE N° 2024-12-247****Marché de prestation d'assurance dommages  
ouvrage avec ARTEC.**

Le Maire de Morières-lès-Avignon,

Vu l'article 2122-22 du Code Général des collectivités territoriales,  
Vu les articles R2124-2,1° et R2161-2 à R2161-5 du code de la commande publique,  
Vu la délibération du conseil municipal n°2023-09-074 du 26 septembre 2023, parvenue en  
Préfecture de Vaucluse le 29 septembre 2023 donnant délégation au maire, conformément aux  
dispositions de l'article L.2122-22 du Code Général des collectivités territoriales,  
Vu la procédure adaptée selon les dispositions de l'article R.2123-1 du Code de la Commande  
Publique lancé le 28 juin 2024,  
Vu la réception des offres en date du 05/09/2024 à 16h00  
Vu le Rapport d'analyse des offres,

Considérant qu'il convient d'attribuer le marché de prestation de service pour l'assurance  
dommages ouvrage portant sur la construction du groupe scolaire des Craoux,

**DÉCIDE**

**Article 1** : De conclure le marché de prestation de service pour l'assurance dommages  
ouvrage avec ARTEC-MAF, 312 boulevard Clémenceau, 59700 Marcq en Baroeul, afin  
d'assurer les prestations.

**Article 2** : La cotisation est de 51 554.86€ TTC.

**Article 3** : Le marché commence à sa notification pour une durée de 10 ans.

**Article 4** : Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution de la  
présente décision, dont il sera rendu compte au prochain conseil municipal. La présente  
décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un  
délai de deux mois à compter de sa publication et/ou de sa notification. Le tribunal  
administratif peut également être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens"  
accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Fait à Morières-lès-Avignon, le 09 décembre 2024  
Le Maire

Grégoire SOUQUE

HOTEL DE VILLE

53, rue Louis Pasteur - BP 60020 - Morières-lès-Avignon - 84271 Vedène Cedex  
Tél 04.90.83.87.12 - Fax 04.90.33.42.28 - [contacts@morieres.fr](mailto:contacts@morieres.fr) - [www.morieres.fr](http://www.morieres.fr)